



ATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/3956
23 octobre 1958
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL, LE 22 OCTOBRE 1958, PAR LE
REPRESENTANT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

New-York, le 22 octobre 1958

Le Représentant des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général des Nations Unies et a l'honneur de lui communiquer ci-joint le texte de la réponse des Etats-Unis datée du 20 octobre à la note soviétique du 1er octobre (A/3940) concernant les négociations qui doivent s'ouvrir le 31 octobre au sujet de la suspension des essais nucléaires.

Le Représentant des Etats-Unis serait obligé au Secrétaire général de bien vouloir faire distribuer le texte de ladite note du 20 octobre comme document de l'Organisation des Nations Unies.

58-24718

/...

24

TEXTE DE LA NOTE REMISE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'UNION
DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES, LE 20 OCTOBRE 1958

L'Ambassade des États-Unis d'Amérique présente ses compliments au Ministère des affaires étrangères de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et a l'honneur de se référer à la note No 58/OSA du 1er octobre 1958, concernant les arrangements relatifs aux négociations qui doivent s'ouvrir à Genève le 31 octobre entre les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union des Républiques socialistes soviétiques au sujet de la suspension des essais nucléaires et de la mise en place d'un système de contrôle international.

Les États-Unis prennent acte de la déclaration soviétique selon laquelle le but de la Conférence serait de conclure un accord sur la cessation définitive, par tous les États, des essais d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène et d'instituer un contrôle approprié de l'exécution dudit accord. Les États-Unis espèrent sincèrement que la Conférence progressera suffisamment pour qu'on soit en droit de s'attendre à pouvoir parvenir en temps voulu à un arrêt définitif de toutes les explosions expérimentales d'armes nucléaires. Les États-Unis ont toujours considéré que l'arrêt définitif des explosions expérimentales d'armes nucléaires était un objectif des plus souhaitables. Les États-Unis estiment cependant nécessaire de rappeler encore les termes de la déclaration que le Président des États-Unis a faite le 22 août 1958. Dans cette déclaration, le président Eisenhower indiquait que les États-Unis seraient prêts à s'abstenir de tous essais d'armes nucléaires pour de nouvelles périodes successives d'un an après la suspension initiale d'un an, à condition que l'Union soviétique fasse de même, que le système de contrôle convenu soit mis en place et fonctionne efficacement et que l'on progresse de façon satisfaisante vers la conclusion accord en vue d'instituer des mesures de contrôle importantes et positives et d'en assurer l'exécution. Si des progrès suffisants peuvent être réalisés à la Conférence de Genève qui doit s'ouvrir le 31 octobre et si, par la suite, ces buts sont effectivement atteints sans délais injustifiés, le monde aura alors l'assurance que les parties à l'accord ne recommenceront jamais les essais d'armes nucléaires.

Les Etats-Unis considèrent que les parties devraient mettre au point le plus rapidement possible un accord relatif à la suspension, sous contrôle international, des essais d'armes nucléaires. Toutefois, étant donné que le décèlement et le contrôle des violations d'un accord sur la suspension des essais nucléaires est une tâche très complexe, ainsi qu'il ressort du rapport de la Conférence d'experts qui s'est réunie à Genève, un accord de cette importance exigerait des négociations minutieuses et approfondies et les Etats-Unis considèrent que ces négociations devraient commencer le 31 octobre, au niveau diplomatique. Si, dans le courant des négociations au niveau diplomatique, la présence des Ministres des affaires étrangères se révélait nécessaire et souhaitable, le Secrétaire d'Etat serait prêt à se rendre à Genève.
